

---

## **SEINE NORD INFOS**

### **La lettre de liaison de l'Association Seine-Nord Europe - Numéro spécial – Avril 2014 -**

---

*Editorial de l'association Seine-Nord Europe*

#### **La réalisation d'ici 2022 de Seine-Nord Europe / Seine-Escout, objet d'un réel consensus politique, territorial, économique et européen, n'attend plus que l'engagement de l'Etat**



Le 18 février 2014, l'association Seine-Nord Europe a réuni près de 150 décideurs économiques et territoriaux, pour un nouveau point d'étape sur l'avancement du projet, en présence de ses principaux protagonistes. Cette conférence a été l'occasion de mettre en exergue le large consensus qui entoure la réalisation de ce projet.

Dans un premier temps, le Député Rémi PAUVROS, en charge de la mission de reconfiguration sur Seine-Nord Europe, a détaillé les principales recommandations de

son rapport, dont la qualité a été unanimement saluée. Ce rapport est à la fois le miroir de la mobilisation et de l'attente des acteurs concernés mais également un véritable « mode d'emploi » pour le Gouvernement, selon les propos du Ministre Frédéric CUVILLIER, afin de structurer le pilotage du projet. Parmi les prochaines étapes préconisées par la mission : la nomination d'un coordinateur et la création d'une société de projet, capable de porter sa réalisation dans une logique partenariale.

Président du Conseil général du Nord, Patrick KANNER a confirmé toute l'importance de l'engagement financier des collectivités concernées, qui se monte aujourd'hui à un milliard d'euros en additionnant les contributions des régions Nord-Pas de Calais, Ile-de-France et Picardie, et des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Oise (cf. page 3). La Commission européenne est venue confirmer son attachement à la réalisation de Seine-Escout, dont Seine-Nord Europe est le maillon central, qui figure parmi les 5 projets majeurs européens en matière d'infrastructure. L'Union européenne est prête à financer 50 % des études et 40 % des travaux, et les budgets nécessaires ont déjà été sanctuarisés (cf. page 2), mais l'Etat français doit s'engager en juillet 2014. Les acteurs économiques présents ont, eux, confirmé tout l'intérêt du projet, qui se traduira en gains de compétitivité, nouvelles capacités d'exportation et création d'emplois (cf. page 4).

Invité par l'association Seine-Nord Europe à confirmer l'engagement de l'Etat sur la réalisation du projet, le Ministre Frédéric CUVILLIER a laissé cette réponse au Président de la République. Néanmoins, il a souhaité rassurer les participants, par sa présence et son discours, sur la mobilisation du Gouvernement. Il a ainsi confirmé la création d'une société de projet et conforté le rôle du Comité de pilotage pour affiner le montage du projet.

Pour l'association Seine-Nord Europe, il est temps pour l'Etat, dans une logique de responsabilité, de prendre un engagement clair d'ici juillet 2014 vis-à-vis de l'Union européenne afin de donner un cap aux territoires concernés et de la visibilité aux acteurs économiques. La contribution financière de l'Union européenne et des collectivités est une chance unique à saisir !

Conférence du 18 février 2014 au Conservatoire National des Arts et des Métiers :  
« De la reconfiguration de Seine-Nord Europe à la réalisation de la liaison Seine-Escaut »

## Les principales préconisations de la mission de reconfiguration en vue de sécuriser la réalisation de Seine-Nord Europe

Après avoir présenté les contours de sa mission à l'invitation de l'association le 11 juillet dernier, Rémi PAUVROS, Député du Nord en charge de la mission de reconfiguration, est venu présenter les principales préconisations de son rapport remis le 11 décembre 2013.

### Progressivité de la réalisation du projet et non remise en cause de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP)

Pour Rémi PAUVROS, il est évident qu'en matière de financement ou de mise à niveau du réseau fluvial, il faut procéder non pas par étapes mais par progressivité. Il est ainsi préconisé de réaliser en priorité et très rapidement le canal Seine-Nord Europe au gabarit Vb, permettant dans un premier temps la circulation de bateaux de 110 mètres sur la quasi-totalité du réseau fluvial actuel, et ainsi, grâce à cet effet de réseau, de répondre aux premiers besoins de l'économie fluviale. Mais il n'oublie pas que l'objectif à terme est de permettre une navigation à grand gabarit, à travers quelques aménagements réalisables dans le cadre des prochains contrats de plan Etat-Régions, sur l'ensemble de la liaison Seine-Escaut. Dans le même temps, il sera important d'accompagner le développement de la filière fluviale (construction de nouvelles unités fluviales, formation, compétitivité...), qui est, selon Rémi PAUVROS, « extrêmement mobilisée et prête à relever le défi de Seine-Nord Europe ». Enfin, Rémi PAUVROS a rappelé qu'il n'y avait pas de nécessité de revoir la DUP. Seules quelques modifications sont à envisager sur le secteur où le canal du Nord serait réutilisé. En un mot : « La DUP ne peut pas être un prétexte à la non réalisation du projet », ni la cause d'un retard excessif.



Rémi PAUVROS

### Coordinateur et société de projet : deux leviers d'avancement du projet

Après avoir souligné l'important engagement financier de l'Union européenne, Rémi PAUVROS est revenu sur deux éléments chers à la Commission européenne. Le premier est la nomination d'un coordinateur : une personnalité, non engagé politiquement, qui pourrait garantir la cohérence et la continuité du projet. Enfin, il estime qu'au regard de l'investissement des collectivités territoriales, ce projet nécessite une approche partenariale qui pourrait s'exprimer dans le cadre d'une société de projet, avec pour actionnaire l'Etat (VNF) et les collectivités contributrices (« à l'image de la Compagnie Nationale du Rhône en France, ou de De Scheepvaart ou de la SOFICO en Belgique », comme précisé dans le rapport). Enfin concernant la subvention envisagée par l'Union européenne sur Seine-Nord Europe, Rémi PAUVROS a tenu à bien souligner que si l'Etat français n'utilisait pas ce cofinancement pour ce projet précis, cette enveloppe financière irait à des projets fluviaux sur le Danube et non à d'autres projets français.



Herald RUIJTERS

### Le cofinancement européen (50 % études, 40 % travaux), déjà sanctuarisé pour le projet Seine-Nord Europe

A l'occasion de son intervention, Herald RUIJTERS, Chef d'Unité à la Direction générale des Transports et des Mobilités de la Commission européenne, a tenu à être clair : l'engagement financier de l'Europe sera de 50 % pour les études et de 40 % pour les travaux, afin que le canal Seine-Nord Europe – maillon central de la liaison Seine-Escaut – puisse être réalisé conformément à la déclaration de Tallinn. La priorité de l'Europe est de résoudre le goulet d'étranglement du corridor européen Mer du Nord – Mer Méditerranée, en réalisant rapidement Seine-Nord Europe.

Ainsi, le 7 janvier 2014, la Commission européenne a annoncé qu'elle avait réservé les fonds pour 5 projets d'infrastructure européens considérés comme majeurs (parmi lesquels figurent Seine-Nord Europe et Lyon-Turin, qui peuvent être tous les deux co-financés par l'Union européenne selon Herald RUIJTERS).

Pour le représentant de la Commission européenne, il s'agit aujourd'hui d'établir un planning solide, de nommer un coordinateur national et de s'appuyer sur une structure de projet tel que proposée par la mission de reconfiguration. L'appel à projet de la Commission européenne, auquel devra répondre le Gouvernement français, sera ouvert le 15 juillet prochain.

Conférence du 18 février 2014 au Conservatoire National des Arts et des Métiers :  
« De la reconfiguration de Seine-Nord Europe à la réalisation de la liaison Seine-Escaut »

## Des acteurs territoriaux et économiques extrêmement mobilisés, dans l'attente de visibilité sur la réalisation de Seine-Nord Europe

Deux tables-rondes ont permis à un panel de parties concernées de rappeler leur attachement à la réalisation de Seine-Nord Europe.

### De l'activité, de l'emploi et de la croissance pour les territoires

Après avoir rappelé l'engagement financier des 3 régions et des 4 départements pour la réalisation de Seine-Nord Europe à hauteur d'un milliard d'euros, Patrick KANNER, Président du Conseil général du Nord, a pointé les importants besoins en emplois des territoires traversés. Il a mis ainsi en regard les emplois qui seraient générés par le projet (10 000 à 13 000 emplois directs et indirects pour le chantier, 50 000 emplois à l'horizon 2050 – étude SETEC pour la mission de reconfiguration), et les 600 millions d'euros consacrés chaque année par le département du Nord au RSA.

Pierre-Antoine GAILLY, Président de la CCIR Paris Ile-de-France, a évoqué la nécessaire décongestion de l'Ile-de-France et tout l'intérêt, dans ce contexte, du projet Seine-Nord Europe et des plates-formes multimodales qui assureront le branchement entre voie d'eau et filières économiques. Toutes les entreprises de la zone économique Paris-Seine-Normandie sont derrière ce projet a-t-il affirmé.



Patrick KANNER



Pierre-Antoine GAILLY



Pierre SERNE



André SALOMÉ

Vice-Président de la région Ile-de-France en charge des transports et des mobilités, Pierre SERNE a rappelé que l'Ile-de-France était très favorable et proactive en matière de transport fluvial. Cependant, le Conseil régional attend des garanties sur le financement de Seine-Nord Europe notamment de l'Etat, y compris sur tous les champs couverts par les contrats de plan Etat-régions, pour confirmer un co-financement de l'ouvrage à hauteur de 210 M€. Président de la Communauté de communes du pays Neslois, André SALOMÉ a rappelé combien le projet Seine-Nord Europe contribuerait à l'attractivité des territoires et

à la compétitivité des entreprises déjà installées. Il a également plaidé pour une large concertation au sujet des plates-formes multimodales, afin qu'elles puissent être spécialisées et complémentaires les unes des autres.

### Un projet de coopération transfrontalière, qui bénéficiera de la dynamique de l'Axe Seine

Député européen, Gilles PARGNEAUX a tout d'abord rappelé la dimension européenne du projet (150 M€ en Flandre et 90 M€ en Wallonie ont ainsi déjà été engagés sur le projet Seine-Escaut en Belgique). D'autres financements européens complémentaires pourraient également, selon lui, être mobilisés à l'image du dispositif Interreg V. Enfin, il a insisté sur l'attachement de l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai à faciliter la mise en réseau transfrontalière des plates-formes logistiques.

Jean-François DALAISE, Président du Conseil d'administration de Ports de Paris, a souligné l'évolution positive des ports maritimes séquanais qui perçoivent aujourd'hui le projet Seine-Nord Europe comme une opportunité, notamment pour HAROPA et l'axe Seine dont l'attractivité profitera à celle du canal et réciproquement. Anticipant l'ouverture de Seine-Nord Europe, Ports de Paris travaille selon deux approches : développement et aménagement. En tant que développeur, Ports de Paris s'est ainsi porté candidat pour opérer sur le port de Longueuil-Sainte-Marie dans l'Oise, élargissant ainsi son hinterland vers le Nord. En tant qu'aménageur, Ports de Paris porte le projet de construction du port « Seine Confluence » à Achères qui vient d'être autorisé par l'Etat. Ce projet constituera un investissement stratégique au débouché Sud du futur canal Seine-Nord Europe, considéré comme le futur « métro des marchandises » francilien. (suite page 4)



Gilles PARGNEAUX



Jean-François DALAISE



Philippe MARINI



Philippe VASSEUR

Conférence du 18 février 2014

Intervention de Frédéric CUVILLIER, Ministre délégué chargé des transports, de la Pêche et de la Mer

## « L'année 2014 sera incontestablement celle de Seine-Nord Europe »

Interpellé par Philippe MARINI, Sénateur-Maire de Compiègne et Président de l'association, et Philippe VASSEUR, Président de la CCIR Nord de France et Vice-Président de l'association, le Ministre Frédéric CUVILLIER a tenu à rassurer les participants

à la conférence sur la volonté du Gouvernement de faire avancer le projet durant cette année 2014.

Après avoir souligné le « choc de compétitivité » que représentera Seine-Nord Europe pour l'ensemble de l'économie des territoires desservis, Philippe MARINI a remercié Frédéric CUVILLIER pour sa participation régulière aux réunions de l'association et l'a interrogé sur les dispositifs annoncés en décembre 2013 pour finaliser le montage du projet. De son côté, Philippe VASSEUR a insisté sur l'engagement confirmé de l'Europe et des collectivités. Ne manque que celui de l'Etat car à cette heure, « les investissements sont bloqués, les créations d'emplois ajournées... et les perspectives de croissance reportées ».

Pour le Ministre, le rapport du Député Rémi PAUVROS a donné au Gouvernement un « mode d'emploi à suivre ». Il a précisé que la mission administrative annoncée en décembre 2013 pour affiner le montage du projet serait assurée par le Comité de pilotage du projet, et que l'enquête publique complémentaire devrait être lancée mi 2015. Il a par ailleurs confirmé qu'une société de projet devrait être mise en place cette année avec un financement établi et une contractualisation avec l'ensemble des collectivités concernées. Dans ce contexte, il regrette la suspension de l'éco-taxe, une contribution qui devra s'appliquer a-t-il affirmé. Pour le Ministre, les prochains mois seront décisifs, car il faudra être au rendez-vous des financements européens. Mais selon lui « 2014 sera



Frédéric CUVILLIER

incontestablement l'année de Seine-Nord Europe ». Quant à la confirmation de l'engagement de l'Etat, il laisse avec confiance le soin au Président de la République de répondre à cette attente.

### Les témoignages forts des acteurs économiques présents

Devant le Ministre Frédéric CUVILLIER, Jean-Bernard BAYARD, Vice-Président de la FNSEA, a affirmé que tout le secteur agricole souhaitait « la réalisation du projet » qui constituerait un réel facteur de développement économique dont la profession a besoin.

Au nom du MEDEF Nord-Pas de Calais, Jean-François DIDIER, Président de l'UNICEM Nord-Pas de Calais, a mis en exergue les bénéfices de Seine-Nord Europe dans l'approvisionnement futur de l'Ile-de-France en matériaux de construction (50 % d'importations). Il a également tenu à rappeler tout l'intérêt d'une installation bord à canal pour de futures activités industrielles et logistiques, estimant au passage « crédibles » les prévisions de création d'emplois de l'étude SETEC (cf. page 3).

Directeur du développement de la SCAT, Philip MAUGÉ a estimé que l'ouverture de Seine-Nord Europe et de Seine-Escaut offrira une meilleure productivité aux transporteurs et aux chargeurs. Mais dans cette perspective, il conviendra selon lui de développer une cale adaptée aux besoins des clients (bateaux fluviaux de 2000 à 2500 t.) et de bénéficier de financements innovants sur des temps longs. Enfin, Vincent MEZURE, Directeur du développement de SITA Ile-de-France, a rappelé la reprise par SITA, acteur majeur de l'économie circulaire, de la plate-forme Continental de Clairoux pour en faire un site de récupération et de valorisation des déchets d'ici mai 2016. Pour cette activité, la voie d'eau est un élément de compétitivité majeur (acheminement des déchets, transport des matières premières secondaires). Elle répond par ailleurs à des exigences environnementales.



De g. à d. : Vincent MEZURE, Philip MAUGÉ, Jean-Bernard BAYARD, Jean-François DALAISE et Jean-François DIDIER